

## Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 25 janvier 2023.

**Présents :** Mme VERGONNIER, Mme VALETTE, Mme LAFON Nadia, M. DELCROS, BOISSET, GALTIER Didier

**Absents :** M. BOUVIALA Alexandre, M. PYROTH Alexandre.

**Absents avec procuration :** Mme FAUST avait donné procuration à VERGONNIER Danièle, M. FRAYSSINHES Philippe avait donné procuration à VALETTE Laurence, FROMENT Christophe avait donné procuration à GALTIER Didier.

**Secrétaire de séance :** Mme VALETTE Laurence.

\*Approbation par l'ensemble des membres du conseil présent du compte rendu de la séance du 28 novembre 2022.

### \*Point sur les réunions de la communauté de communes

•Comité des Maires, information importantes sur les Opérations façades,  
En terme de volumes annuel, il est prévu sur le budget de la Communauté de communes de subventionner 5 façades par an pour l'ensemble des 14 communes (hors Millau). Soit en Moyenne une façade tous les 3 ans dans chaque commune.

	<u>Plafond de travaux HT</u>	<u>Taux</u>	<u>Montant max de subvention</u>
Communauté de Communes	15 000 € HT	20 %	3 000 €
Commune	15 000 € HT	5 %	750 €
TOTAL		25 %	3 750 €

Une délibération va être prise dans ce sens.

- Compostage formation lundi 30 janvier à 14h30 à la Mairie.
- Budget : très restreint : l'état augmente les bases du foncier bâti : 7.1 %, ainsi que les taxes ordures ménagères 0.52 %, suppression de la distribution des sacs noirs.
- Possibilité d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires,
- la Communauté va répondre à un appel à projet pour des broyeur (au moins un par commune) pour éviter de brûler les végétaux.
- Plan prévention incendie avec la Région, en cours pour une information à la population ensuite.
- Compte rendu réunion du Lundi 30 janvier Conseil de Communauté.
- Compte rendu réunion Vallée Verte du le mardi 13 décembre 2022, à consulter en Mairie.
- Compte rendu réunion aménagement à la Communauté le mardi 13 décembre 2022, à consulter en Mairie.
- Réunion Comité Pilotage Natura 2000, le jeudi 26 janvier 2023.
- 2 022 € ont été accordés par le Parc pour les travaux de l'école.
- Parc : Entretien des sentiers : convention en attente de la réunion du 10 mars prochain, périmètre à redéfinir : Canibières, Cabanelles, vers Paulhe, 8 jours d'intervention. Attente du coût horaire de l'intervention.

### \*Ecole :

Deux instituteurs assurent le remplacement. La garderie et la cantine sont assurées pour les journées de grève.

### \*Travaux

•Adressage : le dossier est presque terminé, malgré quelques erreurs avec le cadastre, une délibération sera prise pour entériner l'adressage et la commande des dernières plaques, ainsi que pour le règlement de l'achat des plaques complémentaires à payer en investissement avant le vote du budget 2023.

•un devis de travaux de voirie avec a été demandé à l'entreprise Sévigné pour plusieurs secteurs de la commune.

pour le chemin des Canibières pour un montant de 11 550 €, pour la traverse du Puech partie haute pour 3 575 €, sur la partie basse pour 5 127 €, trottoirs entre le four et l'aire de jeux 6 395 €, impasse des Jouanettes 10 000 €, pour un montant total de 36 747 € HT. Pas de DETR pour 2023.

•Régularisation du foncier route de Mailhosques :

A la demande de Mme le Maire, Un devis a été proposé par le géomètre pour un montant de 2 040 €. Un acte administratif suivra. Accord du conseil municipal.

• rue de la Cressette : rénovation du mur par l'entreprise DA COSTA, 2<sup>ième</sup> semaine de février.

•cloche : constitution du dossier de demande de subvention en cours.

#### \*Questions diverses

•Sivom Enfance-Jeunesse : Mme Cartailac a demandé si Amaya peut venir en Mairie pendant un mois, le lundi et mardi pour poursuivre son travail. Accord du conseil.

•Problème de boulangerie à Rivière sur Tarn qui arrête son activité le 15 février prochain.

•Installation d'un Ostéopathe à la maison médicale d'Aguessac,

•Epicerie participative : Projet « Bouge ton coq », à tenir par les bénévoles à tour de rôle. Dossier à consulter en Mairie.

•Carte jeune : 12-20 ans

La commune participe à hauteur de 15 € par carte. Une convention a été signée avec la mairie de Millau.

•Lecture du Courrier de Mme HANF pour plusieurs propositions citoyennes.

•Apéro-Parentalité : Mardi 7 février à la salle des fêtes de Paulhe à 19h30.

Séance levée à 22h20.